

Cote du document:	<u>EB 2008/95/R.5</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 a) i)</u>
Date:	<u>10 novembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-troisième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Luciano Lavizzari

Directeur du Bureau de l'évaluation

téléphone: +39 06 5459 2274

courriel: l.lavizzari@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver les recommandations figurant dans le rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-troisième session.

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la cinquante-troisième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la cinquante-troisième session du Comité de l'évaluation, tenue le 3 octobre 2008. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour: a) le rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) évaluées en 2007; et b) le programme de travail triennal à horizon mobile du Bureau de l'évaluation (2009-2011) et le budget de 2009.
2. Tous les membres du Comité (Allemagne, Belgique, Indonésie, Mali, Mexique, Suède et Suisse) à l'exception de l'Inde¹ et du Nigéria ont participé à la session, que présidait l'Indonésie. Des observateurs du Danemark, de la France, du Guatemala et des Pays-Bas étaient également présents. Le Comité a été rejoint par le Président adjoint responsable du Département gestion des programmes (PMD), le Directeur du Bureau de l'évaluation (OE) et d'autres fonctionnaires du Fonds.

RARI

3. OE a présenté la sixième édition du RARI au Comité de l'évaluation pour qu'il l'examine. Entre autres, le Comité a noté que le FIDA était l'une des rares organisations de développement multilatérales à publier chaque année un rapport récapitulatif de ce genre, à savoir un rapport qui montre la performance des opérations soutenues par le Fonds, outre sa propre performance et celle des gouvernements emprunteurs. Le RARI met également en évidence les enseignements tirés et les questions systémiques qui méritent l'attention de la direction.
4. Le Comité a pris acte du fait que la direction a accepté les conclusions et recommandations figurant dans le document. La direction a souscrit à l'analyse selon laquelle de nouvelles améliorations sont nécessaires pour renforcer l'efficacité des opérations du Fonds. L'évolution vers la supervision directe et l'appui à l'exécution, le renforcement de la présence dans les pays et un système plus rigoureux et systématique en matière d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité devrait aboutir à une plus grande efficacité dans ce domaine.
5. Les membres du Comité ont remercié OE de cet excellent document, et ont félicité le FIDA pour l'amélioration de la performance dont témoignait le rapport. Le Comité a examiné les domaines qu'il était encore possible d'améliorer, par exemple les domaines de l'efficacité, de la durabilité, de l'accès aux marchés, et de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. De même, le Comité a dit combien il appréciait les efforts visant à mettre en lumière les causes d'une bonne performance et d'une performance moins satisfaisante, et a suggéré que le document, dans ses éditions futures, consacre plus de place à l'exposé des raisons à la base des différents niveaux de performance.
6. Le thème de l'analyse comparative a également été discuté. En matière d'analyse comparative interne des résultats obtenus dans les cinq régions géographiques couvertes par le FIDA, le Comité a demandé à OE de présenter à l'avenir des données ventilées concernant les cinq régions pour tous les critères d'évaluation inclus dans le RARI, au lieu de comparer les résultats à l'aide d'un seul critère (à savoir le résultat global des projets). Le Comité a dit être conscient des difficultés que présentait l'analyse comparative des opérations du FIDA et de celles d'autres organisations de développement, puisque peu d'entre elles rendaient publiques les données concernant leur performance et leur impact. Le Comité a estimé qu'il fallait

¹ Le membre représentant l'Inde n'a pas pu assister à la session à cause d'une programmation conflictuelle avec celle d'une autre réunion des organes directeurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organisée le même jour. Ce membre a toutefois envoyé ses observations par écrit, lesquelles ont été distribuées aux membres du Comité.

rendre hommage au Fonds pour la politique de divulgation progressiste et transparente qu'il appliquait à cet égard.

7. Les travaux et capacités d'analyse limités du FIDA ont été considérés comme constituant une contrainte pour son efficacité globale en matière de développement. Cela étant, il a été reconnu que le FIDA pouvait ne pas être en mesure d'acquiescer toutes les qualifications nécessaires et ne pas disposer des ressources nécessaires pour mener des travaux analytiques de large portée. Le Comité a par conséquent recommandé que le FIDA étudie la possibilité de faire appel à la capacité d'autres institutions, dans le cadre des partenariats qu'il a mis en place.
8. Le Comité a apprécié au plus haut point les deux sections consacrées aux thèmes de l'apprentissage figurant dans le RARI de cette année, à savoir le contexte des pays et les systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) au niveau des projets. S'agissant du contexte des pays, comme l'indique le RARI, le Comité a souligné l'importance qu'il y avait pour le Fonds d'adopter une approche différenciée lors de la conception et de la mise en œuvre des projets et des programmes, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire et les États fragiles, puisque ces deux groupes de pays avaient des besoins différents et des attentes différentes à l'égard du Fonds. Pour ce qui du S&E, le Comité a, entre autres, mis l'accent sur la nécessité pour le FIDA de renforcer la capacité de S&E des pays partenaires.
9. Le Comité a invité le Conseil à approuver les recommandations figurant au paragraphe 142 du RARI. Il s'agit pour le RARI de 2009 d'inclure un examen approfondi de deux thèmes d'apprentissage: i) accès aux marchés; et ii) gestion de l'environnement et des ressources naturelles. En outre, le Conseil a été invité à approuver les thèmes d'apprentissage proposés pour 2010: i) capital social et autonomisation; et ii) institutions et politiques.
10. Enfin, le Comité s'est félicité de ce que le RARI a été inclus pour être discuté à la quatrième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, tenue en octobre 2008.

Programme de travail triennal à horizon mobile du Bureau de l'évaluation et budget de 2009

11. OE a présenté son programme de travail triennal à horizon mobile (2009-2011) et le budget de 2009. Dans l'ensemble, le Comité a jugé la proposition adéquate pour ce qui est des priorités, du programme de travail et du budget.
12. Le Comité a exprimé quelques préoccupations au sujet de l'augmentation du budget proposé par rapport à ce qui avait été préalablement présenté à la session de septembre. Suite à une explication détaillée fournie par OE, le Comité a pris acte des raisons pour lesquelles l'augmentation proposée des ressources n'avait pas été parfaitement mise en évidence dans le document préliminaire de septembre. C'était principalement parce que: i) en avril 2008, le Comité avait demandé à OE d'esquisser une proposition qui serait présentée au Comité/au Conseil en septembre et qui porterait sur les mesures susceptibles d'être instituées pour améliorer l'efficacité de la division et la qualité des travaux, ainsi que la surveillance et le suivi par le Comité d'évaluation; ii) cette esquisse a été examinée par le Comité/le Conseil en septembre et un accord est intervenu sur les mesures récurrentes et ponctuelles qu'OE proposait d'introduire, notamment la mise en place d'un cadre de mesure des résultats qui lui serait propre, la réalisation systématique d'examen collégiaux internes au sein d'OE pour toutes les évaluations, etc.; et iii) en septembre, le Comité/le Conseil ont également demandé à OE d'estimer les conséquences humaines et financières de la mise en œuvre des mesures visant à améliorer son efficacité. En résumé, sur la base des considérations susmentionnées, le Comité a entièrement donné son accord concernant le niveau de ressources proposé pour 2009, niveau qui est jugé essentiel pour mettre en œuvre en temps voulu toutes les activités prévues dans le programme de travail.

13. Le Comité a discuté de l'approche concernant l'examen collégial externe d'OE en 2009, lequel comportera un examen de la politique du FIDA en matière d'évaluation, outre une évaluation d'OE. Il a souscrit à la proposition d'OE tendant à ce que l'examen collégial soit mené par le Groupe conjoint d'évaluation et s'est également déclaré satisfait de la portée proposée pour l'exercice.
14. Le Comité a examiné les priorités et l'ensemble des évaluations au niveau de l'institution devant être effectuées par OE au cours des années à venir. Il a recommandé que le Conseil d'administration accepte ce qui suit:
- Procéder en 2010 à une évaluation des approches et initiatives du FIDA visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, certains travaux de base pour l'évaluation devant être entrepris à la fin de 2009. Cela exigerait que la direction reporte à 2011 la présentation de la politique du FIDA en matière de parité hommes-femmes, après l'achèvement de l'évaluation, pour que la politique en question puisse dûment s'en inspirer, selon le mode de travail accepté par le Conseil d'administration comme étant la pratique privilégiée.
 - Entreprendre en 2011 une évaluation de la stratégie en matière de développement du secteur privé et de partenariat avec ce secteur.
 - Annuler l'évaluation de la politique du FIDA relative aux approches sectorielles, pour permettre à OE de procéder en 2010 à une évaluation de la parité hommes-femmes et en 2011 à une évaluation du développement du secteur privé.
15. Le Comité a accueilli avec satisfaction la proposition d'OE d'intervenir dans le renforcement de la capacité d'évaluation, mais a demandé à la division de fournir davantage d'informations sur son approche globale et de se concentrer sur le renforcement de la capacité d'évaluation l'année prochaine. À ce propos, il a été décidé qu'OE incorporerait une annexe à ce sujet dans sa proposition finale pour que le Conseil l'examine en décembre 2008.
16. Le Comité a invité le Conseil à approuver le programme de travail d'OE pour 2009-2011, et a recommandé que le budget d'OE soit approuvé par le Conseil des gouverneurs en 2009 étant entendu que: i) OE réévaluerait la question de savoir si la participation d'un analyste de recherche supplémentaire était nécessaire à la fin de 2009; ii) une imputation ponctuelle et exceptionnelle des coûts serait incluse dans le budget de 2009 pour l'examen collégial externe d'OE; et iii) OE soumettrait son budget annuel à un plafond équivalant à 0,9% environ du programme de travail du Fonds. L'utilité de ce plafond serait réévaluée lors de l'élaboration du budget d'OE pour 2012, compte tenu d'une période d'exécution initiale.

Questions diverses

17. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité est convenu que la direction du FIDA et la FAO devaient résoudre formellement la question de la programmation conflictuelle qui avait eu lieu et par suite de laquelle la cinquante-troisième session du Comité et une réunion des organes directeurs de la FAO s'étaient tenues le même jour et ce, pour éviter que ne se reproduisent de tels chevauchements à l'avenir. Enfin, le président a rappelé que le Comité tiendrait une session informelle le 5 décembre afin d'examiner le nouveau manuel d'évaluation avant l'établissement du texte définitif et sa sortie en 2009.